

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
<b>M</b>		
Muscade.....	22	25 p. c.
Musc, en vessies ou en grumeaux.....	14	Exempt.
Musique imprimée, reliée ou en feuilles volantes.....	1	10c. p. lb.
<b>N</b>		
Nacre de perles non ouvrée.....	27	Exempt.
Naphte.....	25	7½c. p. gal. i.
“ de bois ( <i>voir liqueurs c</i> ). .....		
Nattes de chanvre et jute.....	19	25 p. c.
“ de toutes sortes n.s.a.....	15	25 “
Navet, graine de.....	24	Exempt.
Navires et autres bâtiments construits en tous pays étrangers, soit à vapeur ou à voiles, sur demande de leur enregistrement en Canada, sur la juste valeur marchande de la coque, des gréements, machines et autres appareils comme il suit : sur la coque, les gréements et autres appareils, à l'exception des machines, 10 p. c., sur les chaudières, machines à vapeur et autres machines .....	11	10 p. c.
	9	25 “
Nickel.....	26	Exempt.
“ laminé ou en feuille .....	28	“
Nitro-glycerine .....	8	10c. p. lb et 20. p.c.
Noir de fumée et noir d'ivoire.....	14	10 p. c.
Noir d'ivoire.....	24	10 “
Noix de coco.....	21	\$1 p. 100.
Noix de coco, si elles sont importées du pays de production par navire se rendant directement dans un port canadien.....	21	50c. p. 100.
Noix de coco, desséchées, sucrées ou non.....	22	8c. p. lb.
Noix de galle.....	14	Exempt.
Noix de toutes espèces n.s.a.....	21	3c. p. lb.
Noix vomiques.....	24	Exempt.
Noyer dur ( <i>voir bois de service</i> ). .....		
Noyer noir ( <i>voir</i> “.....		
<b>O</b>		
Ocres et argiles ocreuses .....	14	30 p. c.
Oléo-stéarine pour manufactures de cuir.....	14	Exempt.
Œufs.....	20	5c. p. douz.
Or, manufacture d'.....	27	20 p. c.
Onguents ( <i>voir médicaments</i> ). .....		
Opium à l'état naturel, le poids devant comprendre celui de l'article qui l'enveloppe.....	14	\$1 p. lb.
Opium préparé pour le fumer.....	14	85 “
Oranges et citrons, en boîtes d'une capacité n'excédant pas 2½ pieds cubes.....	21	25c. p. boîte.
En demi-boîte d'une capacité n'excédant pas un pied et un quart cube.....	21	13c. p. ¼ boîte.
En caisse ou autre colis, par pied cube de capacité.....	21	10 p. c.
En grenier, par mille d'oranges ou de citrons.....	21	\$1.60 p. 100.
En barils, n'excédant pas la capacité d'un baril à farine de 196 livres.....	21	55c. p. brl.
Orchidées.....	30	Exempt.